

# COINCY informations

Bulletin municipal n°23 - Décembre 2021





### Les étoiles brillent nombreuses sur la place. Une façon de terminer une année bien chargée.

L'année dernière, Roland Geslin (entreprise Art de Vivre) a illuminé notre village avec le sapin du futur.

Il a souhaité poursuivre son engagement pour la vie du village et, cette année, c'est une arche qui l'a inspiré. Avec l'aide de bénévoles et de nos ouvriers municipaux, il a paré le pont de centaines d'étoiles scintillantes.

Voilà le résultat avec l'illumination de ce pont, plongé habituellement dans la pénombre de la nuit. Tout cela pour le plaisir des yeux, pour un petit moment de joie, de bonheur, pendant les fêtes de fin d'année. Ces illuminations sont associées aux sapins venus orner nos rues, offerts par Xavier De Massary.

Toute cette action bénévole permet d'embellir nos rues en maîtrisant notre budget. Car l'insouciance de ces moments de fête ne peut pas nous faire oublier les difficultés de notre pays, de notre région, de notre village. Et tout comme les bénévoles ont décidé d'agir pour le bien de tous, nous vous invitons à regarder autour de vous et de ne pas hésiter à faire le petit geste qui apportera de la chaleur à une personne, une famille, en difficulté.

Ce sont ces petites actions de solidarité qui rendent du sens au vivre ensemble.

Passez de bonnes fêtes, prenez soin de vous et de vos proches.

**Christiane Lourdez** 

#### Inscriptions sur les listes électorales

En vue des prochaines élections de 2022, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales si ce n'est pas déjà fait.

Renseignements au Secrétariat de la Mairie



Depuis près de 45 ans, ils font partie du paysage de Coincy. Mais la fierté de l'époque a fait place à d'autres sentiments face à la dégradation progressive de l'équipement, malgré tous les travaux menés par l'équipe municipale.

reconstruction est lancé

De plus, les locaux sont devenus très exigüs et ne correspondent plus à la taille du club, qui a accueilli récemment deux nouvelles équipes féminines.

En relation avec les dirigeants du FJ Coincy, la municipalité a ouvert le chantier d'une reconstruction imposée, en outre, par la présence d'amiente et de plomb.

Sur la base des besoins exprimés par le club, la Mairie a ouvert une consultation auprès de trois cabinets d'architectes dont les propositions sont attendues d'ici fin décembre. Le choix, en début d'année, tiendra compte du budget et de la qualité des constructions située en entrée de village.

Déjà, un relevé topographique a été réalisé, qui permettra d'intégrer eu mieux les bâtiments dans l'ensemble constitué avec la salle polyvalente et le parking.

Le chantier ne s'ouvrira pas avant l'hiver 2022, le calendrier des demandes de subventions ne nous permettant pas de l'engager plus tôt. D'autant qu'il faudra procéder à la déconstruction, très réglementée, des anciens bâtiments.

Que les joueuses et les joueurs se rassurent: leur attente sera récompensée. Et comme pendant les travaux, le sport continue, la Mairie mettra en place des vestiaires provisoires pour les accueillir.

Christophe Vanackère

# La Mairie rencontre les associations

Alain Arnefaux a débuté une série de rencontres avec les responsables des différentes associations de Coincy. L'objectif est d'abord d'échanger afin d'optimiser l'organsiation de toutes les activités.

Sont également abordées les questions des moyens financiers et de la diffusion de l'information.

Chaque année en effet, la plupart des associations reçoivent une subvention municipale. La question est de savoir comment la Mairie peut accompagner encore plus, encore mieux, ces associations qui font vivre notre village.



## Les filles du foot : énergie et dynamisme

Eh oui! Coincy dispose d'une belle équipe de foot féminin. Preuve en est : il y a un mois environ, elles ont reçu une équipe de Laon, normalement plus expérimentée. Elle n'ont pas démérité... Aucune honte, nos féminines ont bien tenu le choc, elles ont même gagné le match aller!

Il faut savoir qu'il leur en faut de la motivation. Celles-ci s'entraînent en effet dans des conditions difficiles : pour la plupart, salariées, en couple et mères de famille, elles réussissent à concilier tous ces emplois du temps.

Dernièrement l'APC (Association des Professionnels de Coincy) ne s'y est pas trompé et les a soutenues en offrant à chacune un beau maillot à leur effigie!

Leurs beaux sourires nous enchantent ! Merci à elles de nous faire rêver .

**Lucette Prior** 

## Les deux visages de nos écoles

Souriantes sous le masque, elles sont les deux visages de l'école primaire à Coincy : l'une, Mme Vicaire, assure la direction de l'école maternelle Le Géant, l'autre, Mme Hervet, celle de l'école élémentaire Jean Moulin – mais l'une et l'autre sont appelées « maîtresses » par leurs élèves, car elles restent enseignantes.

Quel parcours personnel les a amenées à exercer leurs fonctions de directrices à Coincy? Mme Vicaire a enseigné d'abord dans notre école pendant quatorze ans : c'est à la suite de la mutation professionnelle de son mari qu'elle s'est installée dans le village il y a quinze ans. Ses enfants ayant

grandi, elle a accepté la responsabilité supplémentaire qui s'est présentée au début de cette année scolaire. Mme Hervet, originaire de Nanteuil-Notre-Dame, a connu un parcours diversifié qui l'a conduite d'une formation en assurances et d'un emploi au Crédit Agricole à l'enseignement où l'appelait sa vocation. Pendant neuf ans, elle a participé dans l'Éducation Nationale au dispositif ULIS pour l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap. En 2019, elle a occupé dans notre secteur un poste en RASED (réseaux d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté). Elle a pris ses fonctions de directrice de l'école Jean Moulin l'an dernier. Elle habite également à Coincy.

En quoi consiste donc le rôle de directrice ? Multiple, il recouvre un plan administratif (auquel se greffe un volet sanitaire et sécuritaire, si prenant de nos jours), un plan pédagogique qui consiste à impulser ou à coordonner les projets des collègues, à suivre les stagiaires et les jeunes enseignants, un plan relationnel enfin, avec les parents notamment, mais aussi avec bien d'autres partenaires institutionnels de l'éducation, comme le Syndicat scolaire pour le fonctionnement matériel de l'école. La tâche est considérable, et n'entraîne pas de décharge de service à l'école maternelle. À l'école élémentaire, la décharge reste partielle La difficulté de remplir la double fonction de directrice et d'enseignante est un constat commun à celles qui exercent ces responsabilités dans nos écoles, mais, manifestement, dans les deux cas, la passion supplée à la difficulté!

**Alain Dichy** 



Après plus d'un an sans activité, habitués et nouveaux adhérents sont impatients de partager des moments de convivialité. Pour marquer cette reprise, l'assemblée générale du Club des Anciens a élu un nouveau bureau, avec comme président Monsieur Maurice Drupka. Les membres ont tenu à remercier très chaleureusement celle qui l'a précédé pendant de longues années, Madame Solange Baudelot. L'Assemblée a également décidé de changer le nom du club qui devient Club des seniors de Coincy et environs.

Le club proposera à nouveau des activités (en fonction de la Covid), avec le soutien de la commune). Déjà au menu : parties de cartes, danse de salon... Le plus important est de se retrouver, échanger, prendre un petit café, enfin simplement rompre l'isolement qui nuit à la santé et à l'autonomie...

Marcelle Leroy - Christiane Lourdez

## Des bons pour Noêl

Covid oblige, le Conseil municipal a décidé de reconduire les bons d'achat pour les personnes de 65 ans et plus, en remplacement du repas de fin d'année des ainés.

Une opération qui a fait la preuve de son utilité : l'année dernière, ces bons ont permis

de reverser plus de 9700 euros aux commerçants de Coincy et aux adhérents de l'APC (Association des Professionnels de Coincy).

En effet, l'idée était d'offrir une aide à nos ainés tout en apportant une aide à nos commerçants.

La nouveauté cette année ? Vos élus, dans la mesure du possible, sont allés à la rencontre des séniors pour leur remettre les bons. Ce fut l'occasion de faire connaissance pour certains et d'apporter un peu de réconfort pour d'autres. À renouveler!

Magali Guillebault



Notez dès aujourd'hui sur votre calendrier, votre prochain marché, c'est le 9 janvier!

En bref...

## Le vaccin près de chez vous



 Franc succès pour le vaccinobus qui s'est déjà arrêté deux fois place Gauthier de Coincy, permettant à plusieurs dizaines de personnes de se faire vacciner.

Un appui au travail intensif de nos professionnels de santé.

- Pendant les vacances scolaires, Chantal et Dominique proposent une initiation au tennis de table, les 21,23,28 et 30 décembre, de 14h à 16h30. Salle polyvalente.
- Le groupement de gendarmerie a tenu une réunion de sensibilisation des seniors pour éviter les arnaques en tous genres. Une réunion très appréciée.
- 11 novembre. Les villageois et leurs enfants étaient venus nombreux à la cérémonie, ce qui nous change de la précédente édition marquée par la Covid...

Bulletin municipal périodique réalisé par la mairie de Coincy *Directeur de publication :*Alain Arnefaux, Maire *Directeur de rédaction :*Christophe Vanackère,

Rédaction: Christiane Lourdez, Magali Guillebault, Lucette Prior, Alain Dichy, Guy

Barjavel.

Impression: Harvich - Château Thierry
Contact: Secrétariat de Mairie de Coincy, Rue
des Bordeaux–02210 COINCY

Tél. 03.23.71.22.63

Email: mairie.coincy@wanadoo.fr

Nos informations en continu sur notre page Facebook : @mairiedeCoincy



Depuis 26 ans, La Hottée du Diable est gérée en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts de France. Ce site est le premier site naturel visité dans l'Aisne avec près de 50 000 visiteurs par an. Victime de son succès, il est en cours de dégradation, le passage des visiteurs créant une accélération de l'érosion. Une réunion a eu lieu avec tous les partenaires concernés.

Un constat : le balisage des sentiers a pris de l'âge et est peu visible. Dans ce contexte et suite à la demande de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) en vue du classement de la Hottée afin de protéger la flore et la faune vivants sur les blocs, un arrêté a été pris pour interdire l'escalade à la Hottée du Diable. Nous avons mis aussi en évidence un problème sur la dangerosité du stationnement.

Le diagnostic posé, le Conservatoire a pré-

senté des solutions pour aménager le site.

Un nouveau parcours reprenant les aménagements de 2006 et évitant les passages sensibles a été proposé. Ce parcours sera pédagogique et ludique (un petit diable accompagnant le visiteur) avec un affichage plus visible et placé de façon stratégique pour bloquer les accès à ne plus fréquenter. Des travaux sont prévus pour 2022.

Il nous a également été proposé d'inscrire la Hottée dans son territoire du Tardenois, en créant un parcours de randonnée allant à la Sablonnière et en mettant un affichage dès le parking des autres sites patrimoniaux à visiter localement (Château de Fère, Parc des Bruyère, Maison de Paul et Camille Claudel...). Ceci permettrait de diluer la fréquentation.

Enfin, une réflexion est en cours sur la création d'un nouveau parking plus grand, sécurisé et un peu plus éloigné.

**Guy Barjavel** 



## Des LED pour nos nuits

Le conseil municipal souhaite réduire l'impact des équipements communaux et lutter contre la surconsommation énergétique. Depuis 2019, 27 lampadaires ont ainsi été équipés de LED en remplacement des anciennes ampoules énergivores. Nous avons constaté une baisse importante de la consommation électrique nous encourageant à continuer en programmant l'achat de 20 LED en 2022. Nous prévoyons de changer progressivement l'ensemble des lampes communales.



### La sous-préfète à Coincy

Alain Arnefaux et les adjoints ont accueilli Madame Fatou Mano venue à la rencontre des élus pour aborder la question de l'urbanisation du village. Après un échange sur les caractéristiques de la commune, une visite a per-

mis à la sous-préfète d'évaluer la situation dans différents quartiers. Des réunions avec les services de l'Etat et la communauté de communes doivent être organisées.